



**Fédération Nationale de l'Enseignement,  
de la Culture et de la Formation Professionnelle  
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**

2 Rue du parc, 71100 Chalon-sur-Saône  
tél : 03 85 41 19 33 E-mail : fnefco71@gmail.com

## DECLARATION DES ELUS DE LA FNEC-FP-FO

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs du CSASD,

Il y a un an, dans cette même instance nous déclarions que les services publics étaient dans le collimateur du gouvernement et que les arguments sans cesse ressassés sur l'évolution démographique de notre département ne servaient qu'à masquer une politique exclusivement budgétaire pour répondre aux exigences des marchés financiers. La situation aujourd'hui nous donne hélas encore raison.

Les effets d'annonce, les grandes campagnes de communication, les beaux discours demeurent bien vains face à cette réalité : les effets dévastateurs de la politique menée par le gouvernement dans tous les services publics et en particulier dans l'éducation nationale.

A un budget déjà contraint qui a conduit à des DHG établis en janvier très nettement insuffisantes, s'ajoute une nouvelle coupe budgétaire décrétée en février dernier, de 700 millions d'Euros rien que pour l'éducation nationale. Les personnels des établissements qui demandent que l'on augmente les heures postes pour qu'en collège il y ait moins de 30 élèves par classe devraient donc comprendre qu'ils n'auront rien !

Dans cette situation déjà intolérable, le gouvernement s'acharne et malgré l'opposition mainte fois exprimée ( vote « contre » le choc des savoirs de l'ensemble des organisations syndicales au CSE ; journée de grève et de manifestation du 1er février qui a rassemblé des milliers d'enseignants essentiellement des collèges parce qu'ils étaient très inquiets de la mise en place des groupes de niveau ; large opposition des chefs d'établissement confrontés aux multiples difficultés engendrées par la mise en place de ces mêmes groupes et sans moyen ; mobilisation depuis plus de 3 semaines dans les établissements de la région parisienne et surtout dans le département de Seine-St-Denis avec les parents, qui ont tout de suite compris que le « choc des savoirs » allait encore davantage creuser les inégalités en écartant les enfants des milieux défavorisés du droit à un enseignement égal pour tous) ... malgré donc cette opposition largement majoritaire, le gouvernement, coutumier du fait, passe en force en publiant dimanche dernier l'arrêté qui impose la mise en place des groupes de niveau en maths et français, en les nommant « groupes de besoin » pour nous faire croire qu'en changeant l'emballage on allait accepter la dislocation de la structure classe en collège.

Et selon la même méthode, le 14 mars, le ministre Guerini a encore exprimé le refus du gouvernement d'augmenter les salaires face aux organisations syndicales qui ont donc quitté la concertation.

Les documents que vous nous présentez aujourd'hui ont été modifiés pour répondre à certaines demandes faites lors du groupe de travail et nous vous en remercions. Nous ne pouvons toutefois approuver l'ensemble de la situation.

-Elle est toujours inacceptable en technologie : aux 9 suppressions de postes l'an dernier

s'ajoutent 4 cette année ( dont 3 en MCS) et il n'y a pas d'argument démographique qui tienne. Ce « plan social » est le résultat de la décision du gouvernement de supprimer la technologie en 6° dans l'unique but de faire des économies et pour contribuer à financer « le choc des savoirs ».

- Elle se dégrade encore davantage en allemand. M. Attal, en décembre dernier, alors qu'il était ministre de l'éducation, à l'occasion d'une rencontre avec son homologue allemand, déplorait « l'évolution préoccupante du nombre d'élèves qui apprennent l'allemand », et fixait donc l'objectif d'accroître le nombre d'élèves apprenant l'allemand de 10 % d'ici à 2030. Et qu'observe-t-on dans notre département ? 2 suppressions de poste par MSC ( une en lycée et une collègue ) et une collègue devrait se retrouver pour la rentrée prochaine sur 3 établissements ( dont depuis vos modifications un en lycée). Dans ce dernier cas, cette situation est due au regroupement d'élèves de 3° et 4° dans un même groupe. Drôle de façon de susciter l'intérêt des élèves pour la langue de Goethe ! N'est-ce pas plutôt une façon de s'adapter aux contraintes budgétaires, au détriment encore des élèves et des professeurs ?

-Enfin vous nous direz que des postes ont été créés, en français et en maths surtout, mais vous n'êtes pas sûrs qu'ils soient occupés à la rentrée prochaine. De plus, sur les 24 créations, 12 sont en complément de service. Ainsi ces collègues seront sur les routes, accumuleront fatigue et ne pourront pleinement s'investir dans leur établissement puisque ces compléments de service seront d'année en année amenés à changer.

Au final, faudrait-il se contenter d'espérer pour ces collègues, mis en danger par de telles conditions, qu'il ne leur arrive rien !

Rien d'étonnant que les professeurs, confrontés à des conditions de travail qui se dégradent d'année en année ne puissent plus entendre les discours du président, du 1er ministre et de la ministre de l'Education assurant que le gouvernement est à l'écoute, saluant leur dévouement surtout au moment de drames (que le gouvernement se gardent bien d'ailleurs de présenter comme l'expression de la dégradation continue de services publics). Rien d'étonnant que les enseignants se saisissent des journées de mobilisation appelées par l'ensemble des organisations syndicales ( hier pour la défense des services publics ) pour dire qu'ils n'en peuvent plus !

C'est pourquoi la FneCFP FO agira avec la même détermination,

- pour défendre tous les collègues confrontés à une situation intolérable qui les met en danger,
- pour aider à généraliser la mobilisation en cours dans la région parisienne, seul moyen d'obliger le gouvernement à répondre aux revendications légitimes des personnels de l'éducation en abandonnant le « Choc des savoirs », en annulant les suppressions de postes, en ouvrant les postes nécessaires, en ouvrant les postes spécialisés nécessaires pour permettre à tous les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté, en abandonnant le Pacte et en augmentant le point d'indice pour le rattrapage des 28,5 % de perte du pouvoir d'achat depuis 2000.